



Probleme de banque suite redressement judiciaire

Par maquet patrick, le 30/03/2011 à 14:49

Bonjour,

j etait une entreprise individuelle au nom propre

en redressement judiciaire avec periode d observation pendant cela j avais

interdiction de payer mes creances un plan ce continuation a ete valide en 2005 j ai aussitot repris le paiement des echeances de mon pret immobilier

j ai vendu mon commerce dont le montant a payer integralement la dette pro aujourd hui je vend. la banque vient de m envoyer un etat des comptes

dans lequel les echeances ont payes les interets car il parte du principe que cela est une dette au taux 7.5% a l origine 4.5%

les modalites ecrites du tribunal : les creances hypothecaire du credit agricole remboursee selon l echeancier contractuel

moralite en 2005 j avais un credit de 175 000e aujourd hui 175 000e soit

un total de 224 500e avec les frais

pouvez vous m eclairer sur la position a avoir